



**ASSURart**  
L'ART D'ASSURER



SODEC  
Québec



## LIGNES DIRECTRICES

### PRIX DE LA RELÈVE JEAN-CARTIER ET

### EXPOSITION LES TRAVERSIERS DES ARTS

#### DESCRIPTION DU PRIX DE LA RELÈVE JEAN-CARTIER

Le prix de la relève Jean-Cartier récompense un artisan, une artisane ou un atelier pour la réalisation d'une œuvre ou d'une collection exceptionnelle. Cette année, pour la première fois depuis sa création, le prix s'adresse aux artisans de la relève de l'ensemble du Québec.

La compagnie Assurart, qui offre des services d'assurances destinés aux entreprises et aux professionnels qui ouvrent dans le domaine de l'art et de la culture, et qui soutient depuis quelques années la relève en métiers d'art, offre une bourse de 3 000 \$ au lauréat ou à la lauréate.

#### DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT LES TRAVERSIERS DES ARTS

TRAVERSIERS  
**DES  
ARTS**  
DE BROUAGE

Les Traversiers des arts est un projet d'exposition franco-québécoise qui a vu le jour en 2001 à Brouage, en Charente-Maritime (France). Résultat d'une collaboration de plusieurs partenaires (le CMAQ, la SODEC, LOJIQ et le Syndicat Mixte de Brouage), l'exposition permet à deux jeunes artisan.e.s d'exposer leurs créations en France pendant plus d'un mois, de s'initier aux démarches reliées à l'exportation et d'échanger sur les pratiques artistiques avec des artisan.e.s français.e, le temps du séjour à Brouage d'une semaine.

La pandémie de COVID-19 a obligé les organisateurs d'annuler l'édition 2020 de l'événement. Exceptionnellement, l'édition 2021 pourrait accueillir trois artisan.e.s québécois.e.s : les deux chois.e.s pour participer à l'édition 2020 et un des candidats du prix de la relève Jean-Cartier de cette année. Idéalement, l'œuvre ou la collection pour laquelle l'artisan.e dépose sa candidature au prix de la relève Jean-Cartier ferait partie des œuvres qui seront exposées à l'événement.

L'artisan.e sélectionné.e recevra une bourse forfaitaire de mobilité offerte par LOJIQ, du soutien logistique et des prestations du Syndicat Mixte de Brouage. La valeur approximative (en argent, en biens et en services) est de 6 500 \$.

#### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être citoyen canadien ou résident permanent du Québec ayant le domicile depuis au moins un an au Québec;
- Avoir entre 18 et 35 ans;
- Exercer un métier d'art de façon active depuis 10 ans ou moins;
- Compter dans son portfolio plusieurs réalisations;
- Déposer sa candidature pour des œuvres qui répondent aux exigences des métiers d'art et qui ont été réalisées dans les 5 dernières années. Par œuvres on entend aussi des objets, des pièces, des ouvrages, des installations ou des réalisations.

#### CRITÈRES

Le **prix de la relève Jean-Cartier** est attribué à un artisan, une artisane ou un atelier pour la réalisation d'une œuvre ou d'une collection qui ne fait pas partie des projets de fin d'études et qui se démarque par :

- sa créativité;
- la qualité exceptionnelle de réalisation;

- la cohérence entre son propos et sa réalisation.

Les œuvres qui seront exposées à l'événement **Les Traversiers des arts** seront sélectionnées pour :

- Leur qualité d'ensemble;
- Le lien entre les œuvres proposées;
- Les contraintes inhérentes au transport et à leur présentation (poids, fragilité);

## CONTENU DU DOSSIER

- Le formulaire de mise en candidature;
- Un texte argumentatif contenant les motifs qui justifient l'attribution du prix à l'œuvre ou à la collection proposée (maximum 300 mots);
- Des documents visuels : maximum de 5 photos de l'œuvre (si la candidature concerne une œuvre) ou 3 photos pour chaque objet qui fait partie de la collection ainsi qu'une photo d'ensemble (si la candidature concerne une collection);
- Une démarche artistique en lien avec la réalisation de l'œuvre ou de la collection;
- Des documents d'appui à la candidature :
  - Curriculum vitae;
  - Portfolio visuel (photos de plusieurs créations);
  - Dossier de presse ou tout document pertinent (facultatif).

Les candidat.e.s qui manifestent leur intérêt pour participer à l'exposition **Les Traversiers des arts** vont compléter leur dossier avec

- un dossier visuel contenant des photos d'au moins 5 œuvres disponibles pour faire partie de l'exposition accompagnées d'une fiche technique (la photo de l'œuvre ou de la collection en concours pour le prix de la relève Jean-Cartier fait partie, idéalement, des 5 œuvres proposées à être exposées à l'événement);
- une lettre de motivation (maximum 1 page) mentionnant leurs objectifs de développement de carrière en lien avec la participation à l'exposition outre-mer et contenant les activités d'animation prévues lors de l'exposition.

Les candidat.e.s doivent s'assurer qu'ils répondent aux conditions d'admissibilité au moment de la tenue de l'événement et qu'ils soient disponibles pour aller à Brouage à l'été 2021.

Note : Chaque photo doit être enregistrée en format jpg (minimum 300 dpi et d'un minimum 1000 pixels) au nom et prénom du candidat ou de la candidate et correspondre à l'ordre de lecture, par exemple 01\_tremblay\_guy.jpg.

## SÉLECTION

La sélection des finalistes et le choix du lauréat ou de la lauréate du *prix de la relève Jean-Cartier* se fera par un jury composé de plusieurs professionnels en métiers d'art. La remise du prix aura lieu le 22 octobre 2020 au Centre Materia à Québec.

La sélection des œuvres pour être exposées à l'événement *Les Traversiers des arts* sera réalisée par un comité de sélection mis en place par les organisateurs à l'automne 2020. L'annonce des œuvres choisies se fera au même moment que la remise du prix Jean-Cartier.

## PROCÉDURE DE SOUMISSION ET DATE DE DÉPÔT

Les dossiers seront transmis par voie électronique (wetransfer, dropbox, google drive, courriel, etc) à [ana-maria.abran@metiersdart.ca](mailto:ana-maria.abran@metiersdart.ca) au plus tard le **15 septembre 2020**.

## RENSEIGNEMENTS

Toute question sera adressée à [ana-maria.abran@metiersdart.ca](mailto:ana-maria.abran@metiersdart.ca) ou 514 861-2787 poste 207.